

ENCORE PLUS D'INFOS

CAHIERS DE DOLÉANCES

Le Gouvernement a engagé sur tout le territoire un grand débat national sur la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté et l'organisation des services publics, permettant à chaque Français de faire part de son témoignage, d'exprimer ses attentes et ses propositions de solutions.

Dans ce cadre, et afin de permettre à toutes les personnes qui le souhaitent de s'exprimer librement, les maires ont mis à disposition de la population un cahier de doléances et de propositions dans chacune des trois mairies. Ces cahiers sont disponibles à l'accueil des mairies aux heures ouvrables. L'ensemble des commentaires déposés sera ensuite transmis aux services de l'État.

Le site www.granddebat.fr vous permet aussi de déposer directement vos contributions. Il est accessible à tous.



HORAIRES DES DÉCHÈTERIES PÉRIODE ESTIVALE DU 15 AVRIL AU 14 OCTOBRE 2019

Déchèterie de Bourgueil

Lundi & jeudi : 14 h 00 - 17 h 30
Mardi & mercredi : 9 h 00 - 12.00 h
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30
Ferraille : chaque 2ème samedi du mois

Déchèterie de Benais

Du lundi au samedi : 6 h 30 - 12 h
Ferraille : tous les jours

Déchèterie de Saint-Patrice

Lundi : 9 h 00 - 12.00 h
Mercredi : 14 h 00 - 16 h 30
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 16 h 30
Ferraille : chaque 3ème samedi du mois

Il est une fois de plus rappelé que tout dépôt sauvage de déchets au pied des colonnes de tri –ou ailleurs– est interdit et donne lieu à sanction : 150 € de frais d'enlèvement et de nettoyage.

De plus, le contrevenant s'expose aux poursuites pénales prévues aux art. R. 632-1, R. 644-2 et R. 635-8 du code pénal. Il est passible d'une amende de 35 euros (article R 632-1 du code pénal), et si l'infraction est commise au moyen d'un véhicule, le montant de l'amende est de 1.500 euros (article R635-8 du code pénal).

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE !

Le début du déploiement du réseau fibre optique est prévu sur l'est de notre commune (secteur de Saint-Michel) au cours du second semestre 2019.

L'autre partie de la commune sera câblée au cours de l'année 2020.

Les particuliers pourront, trois ou quatre mois après (délai réglementaire), demander un abonnement au fournisseur d'accès de leur choix.

ATTENTION AU DÉMARCHAGE ILLICITE !

Il est fréquent que des démarcheurs, se disant envoyés par la mairie, vous proposent des interventions portant sur l'isolation, la lutte contre les insectes xylophages, les économies d'énergie, etc.

Cette présentation est malhonnête : **JAMAIS ces démarcheurs n'obtiennent le droit de se recommander de la mairie.**

Il est donc conseillé la plus grande prudence à leur égard (évités de les laisser entrer chez vous) et de signaler leur passage dans l'une des mairies ou à la gendarmerie.

L'actualité des associations

Lors de la tenue de son Assemblée générale, le 21 janvier dernier, l'association Saint-Patrice Sports et Loisirs a modifié son nom qui sera désormais :

Coteaux-sur-Loire Culture Sports & Loisirs, soit, en version courte : « CSL² ».

Les activités proposées n'ont, quant à elles, pas été modifiées et sont toujours prêtes à vous accueillir...

Le **Comité des fêtes de St Michel-sur-Loire** est heureux de vous confirmer l'arrivée de nouveaux membres qui lui permettent de continuer son activité ! Merci à eux pour leur implication. Nous remercions aussi tous ceux qui nous ont proposé leur aide ponctuelle. Nous saurons vous solliciter le moment voulu ☺

Les nouveaux membres se réuniront le 14 mars à la petite salle de réunion à 19h30. si vous hésitez encore à nous rejoindre, venez nous rencontrer ce jour là pour vous faire une idée.

Pour 2019 nous nous recentrons sur les essentiels en attendant que nos troupes s'étoffent. En attendant nous vous rappelons que le comité des fêtes loue tables, chaises, barnum, vaisselle à petit prix

Voici la composition de notre nouveau bureau :

Président Alain LE DÛ ; Secrétaire Anna JOUHAN ; Trésorier Daniel PUJOLLE ; membres actifs : Nathalie TOUZARD, Virginie LANCEMENT, Sylvain TREGRET, Patrick BOURBON, Jonathan BOURREAU.

Pour nous contacter : Page facebook : @comitedesfetesdesaintmichelsurloire
email : cdf.stmichelsurloire@gmail.com

Tous les membres du comité des fêtes remercient chaleureusement pour leurs nombreuses années de bénévolat Nicole, Marylène, Annick, Pierre, Jean-Claude et Michel.

Au plaisir de vous revoir de l'autre côté du comptoir ! Les membres du comité se joignent à moi pour souhaiter à tous les habitants une excellente année 2019 !

Alain Le Dû

L'ÉCHO DES COTEAUX

LE MOT DES MAIRES

Chers habitants de Coteaux sur Loire,

L'année 2018 s'en est allée, marquée par son lot d'événements, certains resteront gravés en notre mémoire, individuelle parce qu'ils nous touchent personnellement, collective parce qu'ils affectent gravement notre société tout entière. D'autres s'oublieront car tel est bien l'œuvre du temps que d'effacer ce qui, aujourd'hui, nous semble important, mais demain va s'avérer relever du cours normal des choses.

Les différentes cérémonies des vœux ont été l'occasion de se rappeler tout cela mais aussi de nous interroger sur ce qui pourra être entrepris pour agrémenter notre vie collective. Tel est bien le sens à donner aux programmes municipaux alors annoncés.

La ronde des cérémonies et les festivités qui les accompagnaient terminée, le quotidien est là, qu'il nous faut traiter. Trois grands projets seront à conduire cette année dans notre commune.

- A Saint-Michel, l'aménagement du centre bourg trop longtemps délaissé est à entreprendre. C'est une nécessité, d'abord pour les Saint-Michellois, pour améliorer leur cadre de vie, mais aussi pour la commune tout entière dans la volonté qui est la nôtre d'en donner en tous lieux une image homogène, et attrayante. C'est un investissement important, lié aux possibilités de financement. Nous comptons sur la solidarité du Département, de la Région, de l'Etat, mais des efforts seront à faire de notre part. On ne peut pas tout avoir et ne rien payer.
- A Saint-Patrice, la construction de la médiathèque sera terminée pour une mise en service avant l'été. Cette médiathèque et la bibliothèque d'Ingrandes se veulent être des lieux de diffusion de la culture pour toute notre commune. La culture n'est pas à réserver à un secteur ou à une élite, au contraire tout doit être mis en œuvre pour la développer, la faire partager, la mettre à disposition du plus grand nombre. C'est notre ambition.
- A Ingrandes, c'est la sécurisation du carrefour de la RD35 avec la rue de l'Ouche d'Or qui est à l'ordre du jour, puis la rénovation de la salle des fêtes et de l'éclairage public sur la RD 35.

Enfin, depuis quelques semaines l'actualité sociale est marquée par un ensemble de manifestations dites des « gilets jaunes ». La violence qui malheureusement s'est trop souvent invitée dans les cortèges est inacceptable. Rien ne saurait justifier les dégradations pas plus que les agressions aux personnes, quelles qu'en soient les origines. Cependant, on ne peut rester sourd et aveugle aux malaises, difficultés, voire détresses que ces mouvements traduisent. Le Président de la République, pour y répondre, a lancé un grand débat national. Il nous invite à y participer.

Dans chacune de nos mairies sont ouverts des cahiers de doléances sur lesquels chaque citoyen peut venir consigner sa contribution. Des réunions publiques d'échange sur les bases de la lettre du Président de la République sont envisageables au niveau de notre commune. Pour ce faire, une salle peut être mise à disposition, les maires restant des facilitateurs de la discussion mais sans qualité pour répondre aux revendications.

Bonne année à tous.

Les maires,

Jean Dufresne Dominique Logeay François Augé

De l'animation en perspective dans notre commune le 17 mars prochain ! Une occasion de faire de bonnes affaires, et de sympathiques rencontres...

Dimanche 17 mars

COTEAUX SUR LOIRE
Centre bourg de SAINT PATRICE

**29^{ème} BROCANTE
et VIDE-GRENIER**
6h à 18h

Organisés par le Comité des Fêtes
de SAINT PATRICE

Buvette - Restauration - Manèges
Café - Croissant à la salle des fêtes à partir de 6h00

Renseignements & inscriptions : 07 62 61 41 84 - 06 20 27 04 16

la Nouvelle République

Les principales décisions du conseil municipal

▲ Conseil du 28 NOVEMBRE 2018

• Demande de subvention FDSR 2019 au Conseil départemental

Après avoir pris connaissance du projet de la commune déléguée de Saint-Michel-sur-Loire pour l'aménagement du centre-bourg, le Conseil, à l'unanimité, approuve l'ensemble du projet estimé à :

Nature des dépenses	Montant
Travaux centre-bourg (réseaux, aménagements voirie, mobilier, signalisation, plantations...)	413 497 €
Travaux place de l'église (revêtement, plantations)	88 040 €
Imprévus (5 %)	25 077 €
Total H.T.	526 614 €

et autorise le maire à solliciter le Conseil départemental pour l'octroi d'une subvention d'un montant le plus élevé possible au titre du FDSR (Fonds Départemental de Solidarité Rurale) pour l'exercice 2019.

• Fonds de secours par solidarité aux écoles dans l'Aude

Par solidarité, le Conseil décide, à la majorité, de verser 1.000 € à l'école de Villegailhenc (Aude) suite aux intempéries d'octobre dernier.

...

L'intégralité des comptes rendus de conseils municipaux est consultable sur le site internet : coteaux-sur-loire.fr

Du côté de l'école



Collecte de papiers - journaux au profit des projets scolaires

À **NOTER** : la mise à disposition de la benne par le SMIPE Val Touraine Anjou pour y déposer papiers et journaux aura lieu :

du 28 février au 14 mars
à côté de l'école de Saint-Patrice

TRAVAUX SUR LE SECTEUR DE SAINT-MICHEL

En cours : Travaux de nettoyage et de déboisement du chemin de halage de la Bonde à la Grange de l'île -ancien chemin de Saint-Martin fermé depuis 1960.

Ce chemin, qui sera classé chemin vert de Saint-Martin, devrait rouvrir début mars.

• Changement de dénomination de voiries communales sur la commune déléguée de Saint-Michel-sur-Loire

En vue de l'installation prochaine d'un réseau de fibre optique, l'opérateur (TdF) demande pour chaque habitation une adresse complète (avec numéro et nom de voirie). Cette démarche permettra également de corriger des adresses imprécises, difficiles à trouver, y compris pour le GPS. Sont approuvées, à l'unanimité, par le Conseil, les modifications suivantes :

Dénomination actuelle	Dénomination nouvelle
Voie communale n° 24	Route des Moriers
Voie communale n° 302	Route des Patureaux
Route départementale n° 15	Route de la Rouchouze (prolongation de la numérotation existante sur Langeais)
Chemin rural n° 6 (de Saint-Michel aux Girards)	Chemin des Boucs
Chemin des Boucs	Chemin de la Croix blanche

▲ Conseil du 16 JANVIER 2019

• Demande d'aide de l'Etat 2019

Dans le cadre du financement du projet d'aménagement du centre-bourg et de l'église de Saint-Michel, le Conseil, à l'unanimité, décide de solliciter de l'Etat une subvention au taux le plus élevé possible, et d'autoriser le maire à signer les pièces s'y rapportant. La subvention sera sollicitée au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) ou au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL).

UN NOUVEAU SERVICE À LA POPULATION

Dès la semaine 7, à Saint-Michel-sur-Loire, à proximité de la boîte aux lettres de la mairie :

INSTALLATION D'UN DISTRIBUTEUR DE PAIN (boulangerie / pâtisserie Briquet de Lignièrès-de-Touraine)



Un assortiment de pains et viennoiseries y sera proposé.

Le règlement pourra se faire par carte bancaire ou en espèces.

Complément au « MARQUE-PAGE » 2019 joint au bulletin municipal de fin d'année :

Rubrique « Artisans, commerçants, auto entrepreneurs » :

Christine HOLLEVOET

Magnétiseuse, thérapeute corporel - Tél. 07 86 38 84 56

PÊLE-MÊLE D'INFOS

ENQUÊTE MOBILITÉ - Parlez de vos trajets !

Tours Métropole Val de Loire et le Syndicat mixte de l'agglomération tourangelle réalisent une enquête mobilité **du 8 janvier au 4 mai 2019** auprès de 8.600 personnes du département d'Indre-et-Loire, **par tirage au sort**.

Les personnes tirées au sort sont interrogées sur les déplacements réalisés la veille du jour de l'enquête, quel que soit le mode utilisé : voiture, train, bus, car, tram, marche à pied.

Les ménages sollicités pour répondre à cette enquête seront préalablement informés :

- en premier lieu par une lettre indiquant que leur logement a fait l'objet d'un tirage au sort et qu'ils seront contactés ultérieurement ;
- par la suite, par une lettre-avis indiquant qu'un enquêteur officiel de la société TEST SAS prendra contact avec eux soit par téléphone, soit directement à leur domicile afin de fixer un rendez-vous ; un enquêteur de la société TEST SAS se présentera alors au domicile du ménage aux dates et heures convenues, muni d'une carte professionnelle, d'une copie de la lettre-avis envoyée et des différents documents nécessaires au bon déroulement de l'entretien.

Pour plus d'informations et en cas de besoin, vous pouvez contacter :
Direction des mobilités 60, avenue Marcel Dassault - CS 30651 - 37206 Tours Cedex 3
Tél. 02 47 80 12 00 ; mobilites@tours-metropole.fr

ou vous adresser à la société TEST SAS à l'adresse suivante :
Bureau de gestion TEST SAS 10, rue Fernand Léger 37000 Tours ; emc2.tours@test-sa.com

ENQUÊTE MOBILITÉ 2019
Parlez-nous de vos trajets ! Du 8 janvier au 4 mai 2019

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE POUR IMAGINER LES DÉPLACEMENTS DE DEMAIN

UNE ENQUÊTE SUR LE DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE par téléphone et porte-à-porte

Plus d'infos sur le site des mobilités www.mobilités.tours-metropole.fr

Partners: tert, Cerema, Région Centre, SCOT



L'ALEC37 communique :

LE DÉFI FAMILLES à ENERGIE POSITIVE ÉDITION 2018-2019

Il y a mieux que la bougie pour faire des économies d'énergie !

Le défi "Familles à Energie Positive" est un **concours d'économies d'énergie** dont l'objectif est de démontrer que, tous ensemble, il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre.

Du 1^{er} décembre 2018 au 30 Avril 2019, **les familles regroupées en équipe tentent de réaliser 8 % d'économies d'énergie**.

Déjà 45010 familles engagées pour le climat ! Pourquoi pas vous ?

- Vous souhaitez agir concrètement et efficacement pour l'environnement ?
- Vous souhaitez réduire votre facture énergétique (économie moyenne de 200 € réalisée par les précédents participants) ;
- Vous aimeriez impliquer toute votre famille de manière ludique ?

...

- Vous appréciez les occasions d'apprendre et d'échanger en toute convivialité ?
- Vous voulez recevoir des informations et des conseils pratiques, adaptés et faciles à mettre en œuvre ?

Ce défi est fait pour vous ! → Inscrivez-vous.

Contacts :

Emile Trégouët, ALEC 37

Tel : 02 47 60 90 70

Email : emile.tregouet@alec37.org

Nathalie Blanc, Couleurs Sauvages

Tel : 09 81 33 98 17

Email : accueil@couleurs-sauvages.com

Pour plus d'informations et inscriptions :
<http://www.familles-a-energie.ppositive.fr>

ERRATUM - Suite à une erreur sur le bulletin annuel, merci de noter les informations suivantes :

Association de Chasse des Landes de pinèdes communales de St-Michel-sur-Loire et association de pêche de l'Étang Milon :

Président : **Eric Cochain : 06 99 48 91 54**
La Jagerie - 37130 St-Michel-sur-Loire

L'ouverture de l'étang Milon se fera courant avril, avec restauration et buvette.